

Arrêté

Générale

modern

Arrêté n° 96-0271/PR/FP portant approbation du budget de la Caisse nationale de Retraite exercice 1996.

n° 96-0271/PR/FP

Ministère
Ministère des finances et de l'économie nationale

Date de publication
18 avril 1996

Numéro JO
n° 8 du 30/04/1996

Date du numéro
30 avril 1996

INTRODUCTION

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE, CHEF DU GOUVERNEMENT

TEXTE INTÉGRAL

est approuvé le budget de la Caisse nationale de Retraites pour l'exercice 1996 arrêté par le conseil d'administration tant en recettes qu'en dépenses aux sommes de : un milliard quatre cent quarante sept millions trois cents quatre vingt trois mille francs Djibouti (1 .447.383.000 FD).